

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que, durant les vacances parlementaires, le greffier de la Chambre a reçu du Directeur général des élections des certificats et des rapports d'élection pour les députés suivants, à savoir:

De Réal Caouette, écuyer, pour le district électoral de Pontiac.

De Harold Timmins, écuyer, pour le district électoral de Parkdale.

De Calvert Charlton Miller, écuyer, pour le district électoral de Portage-la-Prairie.

De Gérard Cournoyer, écuyer, pour le district électoral de Richelieu-Verchères.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref portant la date du dix-septième jour de juillet 1946, et adressé à J.-L. Baillargeon, de Val d'Or, dans la province de Québec, pour l'élection d'un député devant représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Pontiac, aux lieu et place de W. R. McDonald, décédé, M. Réal Caouette, Val d'Or, P.Q., a été déclaré élu.

Donné sous mes seing et sceau d'office, à Ottawa, ce vingt-deuxième jour d'octobre 1946.

JULES CASTONGUAY (L.S.)

Directeur général des élections.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref portant la date du quinzième jour d'août 1946, et adressé à John E. Madden, de Toronto, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un député devant représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Parkdale, aux lieu et place de Herbert A. Bruce, démissionnaire, Harold Timmins, avocat, Toronto, a été déclaré élu.

Donné sous mes seing et sceau d'office, à Ottawa, ce trentième jour d'octobre 1946.

JULES CASTONGUAY (L.S.)

Directeur général des élections.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref portant la date du quinzième jour d'août 1946, et adressé à W. M. Stewart, de Portage-la-Prairie, dans la province du Manitoba, pour l'élection d'un député devant représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Portage-la-Prairie, aux lieu et place de Harry Leader, décédé, Calvert Charlton Miller, avocat, Portage-la-Prairie, Manitoba, a été déclaré élu.

Donné sous mes seing et sceau d'office, à Ottawa, ce douzième jour de novembre 1946.

JULES CASTONGUAY (L.S.)

Directeur général des élections.